Snes Créteil

Paris Snes Info www.creteil.snes.edu Tél. 01.44.75.13.83 Fax 01.44.75.13.93 13 bis rue Beccaria 75012 Paris

Grand Débat : dedans ou dehors… faisons connaître partout notre conception de l'école !

Après nous avoir méprisés pendant toute l'année dernière, voilà que le gouvernement organise à présent à grand renfort de publicité un « grand débat » qui suscite d'ores et déjà la plus grande méfiance, tant sur le plan de l'organisation que des objectifs. Il semble que plusieurs décisions aient déjà été prises … ce débat serait-il pipé d'avance ? Ce gouvernement particulièrement fermé en matière de dialogue social essaye de s'en sortir en faisant semblant d'écouter les personnels.

Pour autant, il ne faudrait pas considérer ce « grand débat » comme une énième opération médiatique sans lendemain. L'objectif poursuivi est de remettre en cause, après les élections, la loi d'orientation de 1989 et notamment l'objectif de 80% au niveau du bac. On peut s'inquiéter de voir se profiler de plus en plus nettement une école de type libéral où tout serait mis en concurrence : les élèves, les enseignants, les établissements, avec à la clef une aggravation des inégalités. L'objectif de baisse des dépenses publiques risque fort de se traduire par une annualisation du temps de travail ou encore une bivalence à marche forcée c'est à dire une attaque supplémentaire contre nos statuts, sans que rien ne soit proposé pour aider les élèves en difficulté Est-ce vraiment cette école-là que nous souhaitons?

Le SNES, a toujours eu pour stratégie de prendre la parole partout où c'était possible. Les problématiques scolaires sont complexes et nécessitent des réflexions approfondies, qui doivent s'inscrire au-delà des clichés et des grandes formules à l'emporte-pièce sur l'autorité ou l'uniforme. Comment penser que ces questions puissent être traitées en 2 fois 3h, entre le 29 novembre et le 13 décembre.

Il est essentiel de mettre tout en œuvre pour que les personnels, acteurs essentiels du système, puissent s'exprimer librement sur toutes ces questions. Nous devons nous faire entendre et concevoir ce débat comme un terrain de lutte dans la continuité du mouvement du printemps dernier. Forme d'action à part entière nous n'avons rien à perdre à mener le débat, que ce soit ou non dans un cadre institutionnel.

Valérie Sultan, Gérard Réquigny, Nathalie Rodriguez, Jean Claude Giral, Goulven Kérien

…. « Grand Débat » …. Mode d'emploi ….

Dans tous les S1, **réunir** les collègues avec l'heure d'information syndicale

Décider de la participation ou non au débat « institutionnel »

S'assurer que :

- les thèmes ont été choisis avec les personnels
- les jours et heures également
- le compte-rendu pourra être validé par le CA

Utiliser le projet de tract, joint à cette circulaire, en direction des collègues

Organiser le débat avec les parents, les élèves, les élus, sans se laisser enfermer dans les dates fixées par le Recteur, ni par les sujets définis par la commission !

Envoyer les comptes-rendus au SNES pour le faire figurer sur le site académique : www.creteil.snes.edu

SOMMAIRE

1/ Le grand débat 2/ Un débat à subvertir 3/ Les pièges à éviter 4/ Matériel 5/ Le FSE 6/ modèle de tract

Paris SNES Info - Imprimerie Spéciale Snes -ISSN 0223-0062 hebdommadaire - Seine et Marne : DP P. Toussenel-CP 23 32 D 73 N° 22; Seine St Denis : DP F. Dominguez CP 23 30 D 73 N° 22; Val de Marne : DP J. Lesvignes CP 23 33 D 73 N° 21

Un débat à subvertir !

1) Un débat mal parti...

Le fond :
Ce débat risque de ce dérouler dans la plus grande précipitation. En effet, il faudra que tout soit bouclé le 17 janvier. A Créteil, le Recteur a donné consigne de le tenir entre le 29 novembre et le 13 décembre, ce qui permet de le confisquer aux personnels.

Le Ministère donne aux collègues des éléments qui se trouvent sur le site www.debatnational.education.fr. On devrait trouver sur ce site, entre autres, un rapport plutôt orienté sur l'état de l'école en 148 pages, ainsi qu'une brochure contenant les 22 thèmes avec à chaque fois quelques pages explicatives. Dans quelques établissements, ces textes sont disponibles en salle des professeurs souvent en un seul exemplaire ……

Dans les fiches de la commission Thélot, certains thèmes ne sont pas abordés du tout : il n'y est par exemple jamais question de la gratuité, des nécessités d'élévation du niveau de formation …. De plus, il semble que personne n'ait jugé bon d'établir un lien entre l'échec scolaire et les problèmes économiques ou sociaux rencontrés par les élèves et leurs familles. Dommage ! Par contre le texte balise le terrain de façon parfois inquiétante concernant la mise en concurrence des établissements, l'autonomie ….

La forme :
Dans le B.O. n° 39 paru le 23 octobre 2003 sont précisées les conditions dans lesquelles doit se dérouler le grand débat, et elles ne sont pas brillantes. En effet, le temps de parole des personnels risque d'être très limité, le choix des thèmes peut fort bien leur échapper et le compte-rendu, réduit également, ne sera pas forcément rédigé avec eux. Voilà qui est furieusement démocratique.

Autre question épineuse soulevée par ce BO, celle du choix de l'animateur. On constate que plusieurs d'entre eux posent problème : en effet, la façon dont ils sont choisis laisse parfois songeur (sous préfet, ancien membre du CNPF...).

Le 10 novembre dernier, le SNES Créteil a interpellé le Recteur en CTPA sur les conditions du débat : celui-ci devrait donc se dérouler entre le 29 novembre et le 13 décembre, c'est-à-dire au moment des conseils de classe, des réunions avec les parents et autres joyeusetés. Malgré nos demandes, le Recteur a refusé de modifier ces dates. Il propose de banaliser un mercredi matin ainsi qu'un samedi matin.

Aucune réponse ne nous a été apportée en ce qui concerne le choix des animateurs et des rapporteurs. Une fin de non recevoir nous a été également opposée lorsque nous avons demandé d'étendre le temps banalisé pour les personnels. Toutefois, on peut s'appuyer sur le B.O. stipulant que la place de ces deux demi-journées doit être soumise au CA. En d'autres termes, les décisions prises en CA peuvent peser sur l'organisation du débat permettre sorte que les jours choisis soient propices à l'expression démocratique.

Il s'agit donc, de tout faire pour influer sur le débat institutionnel, afin qu'il soit autant que possible conforme à ce qu'attendent les personnels. Si ce n'est pas le cas, il faudra mener le débat hors de ce cadre, à plus forte raison si les conditions d'une libre expression de tous ne sont pas réunies. Certains établissements, ont déjà choisi de faire les deux, en pesant sur le débat institutionnel et en réservant une salle dans leur ville avec les parents pour mener un vrai débat à l'extérieur.

2) ...qui peut tourner à notre avantage

Réunir l'heure d'information syndicale, associer tous les collègues, poser des conditions et décider, ensemble, de la participation ou non au débat institutionnel !

Dans tous les cas, exprimer une position et la faire connaître largement (lettre aux parents, aux élèves, affichage sur le site du SNES…..).

Que certains tentent aujourd'hui de nous confisquer la démocratie, c'est une évidence. De telles situations sont d'ailleurs très graves car elles génèrent à terme un désaveu pour tout ce qui relève du politique, au sens noble du terme ce qui contribue à accentuer la crise de la représentation démocratique dont on a pu voir les conséquences le 21 avril 02.

Cependant bien des choses peuvent être entreprises pour reconquérir le terrain de manière offensive : souvenons-nous du pseudo-débat calamiteux engagé par le premier Ministre sur la décentralisation : le débat institutionnel ayant été confisqué aux citoyens, ceux-ci n'ont pas hésité à le faire quand même, dans les établissements, sur internet, dans les assemblées générales, dans la rue, hors du cadre institutionnel, de manière autrement plus musclée et sans le gouvernement.

Pour l'heure, il ne suffira pas de répéter que les attaques néolibérales se succèdent actuellement contre l'école. Encore faut-il, pour que ces attaques soient efficacement contrée que nous soyons en mesure de proposer une véritable alternative. Celle-ci existe, bien entendu, mais le SNES a besoin, pour approfondir sa réflexion, de l'implication active de tous les syndiqués !

A plusieurs, nous représentons une force non négligeable et même si le gouvernement ne tient pas compte de ce que les personnels ont à dire sur l'école, n'hésitez pas à utiliser à fond le syndicat et faites remonter vos conclusions du débat afin de les faire connaître.

Un débat difficile. Les pièges à éviter...

On peut déjà définir quelques grands principes pour que les choses se passent correctement :

• Il faut réunir des conditions propices à l'expression de tous. Attention aux méthodes managériales de certains chefs qui vont essayer de tout verrouiller.

• Il nous semble nécessaire de partir des enjeux, du rôle que doit jouer l'école dans la société et tenter de définir ce que doit être l'école, en essayant ensuite de faire converger les autres considérations en fonction de ces objectif.

• Ne pas esquiver les questions épineuses : poursuite de la démocratisation, collège unique, laïcité…

• Même s'il ne s'agit pas d'ignorer les problèmes bien réels qui se posent à nous, il faut éviter de tomber dans une vision catastrophistes de «l'école qui ne marche pas» où «les élèves s'ennuient» et où « personne ne réussit ». Premièrement, ce tableau très sombre relayé par les media ne correspond pas du tout à la réalité mais en plus, c'est exactement ce discours que le gouvernement entend faire passer pour liquider le service public d'éducation.

• Par définition, il est très difficile d'engager un débat sur l'école. C'est un sujet qui compte en France «soixante millions de spécialistes ! ». Cette question, très vaste, nécessite d'être circonscrite avec beaucoup de rigueur, surtout dans le peu de temps qui nous est imparti. Il faudra donc aller à l'essentiel sans esquiver les questions de fond. Enfin, c'est un sujet souvent très passionnel...

• De leur côté, des élus entendent contrôler ce qui se passe dans l'école à partir du moment où ce sont eux qui financent. N'y a-t-il pas là un risque de dérive qu'il faut dénoncer ?

<u>Les tensions entre collègues</u> :

• Beaucoup d'établissements nous signalent une certaine dégradation de l'ambiance, une organisation un peu morcelée des collègues.

• On a constaté par exemple des dissensions entre les pro IDD et les anti, entre grévistes et non grévistes, entre ceux qui souhaitent ou non une loi sur la laïcité, entre ceux qui sont sur la liste syndicale et ceux qui sont sur la liste maison...

• Il faut arriver absolument à surmonter cela : le fait de ne pas avoir la même opinion que le voisin ne devrait pas se traduire par une impossibilité fondamentale à vivre avec ! Entre les deux attitudes extrêmes qui sont la fusion (on a le même avis sur tout) ou le rejet (on ne se cause plus), il y a tout un espace pour un fonctionnement réellement démocratique et une véritable prise en compte de l'altérité. Si cet espace n'est pas restauré d'urgence, plus personne ne prendra bientôt le risque d'exprimer une idée quelle qu'elle soit, de peur qu'elle ne fasse pas consensus.

• La tension entre les personnels découle également de leurs conditions de travail qui les met bien souvent en concurrence entre eux de façon tout à fait malsaine. Il est bon de rappeler que ce sont bien les réformes gouvernementales qui créent des conditions propices à la division et non les syndicats qui recherchent toujours des solutions d'ordre collectif aux problèmes posés...

Au SNES, c'est tous les jours le grand débat...

• Le SNES n'a pas attendu le « grand débat » de Ferry-Chirac pour réfléchir sur la question de l'école. Il accorde quotidiennement une large place à cette question, que ce soit dans le cadre des observatoires des programmes et des pratiques, du secteur contenus, des congrès, des secteurs « collège » ou « lycée » et autres stages syndicaux auxquels les syndiqués sont invités régulièrement. Ces stages ont pour objectif de permettre aux collègues de se rencontrer (ce qui est devenu difficile sur le lieu de travail) et de réfléchir de façon sereine autour des grandes problématiques scolaires, qui ne peuvent pas être traitées à la légère, et encore moins en une demi-journée ! La contribution de nos collègues, mais aussi de chercheurs qui travaillent avec nous, permettent d'avancer.

• Investissez donc sans tarder ces espaces de réflexion syndicale ; avec le SNES prenez la parole, participez aux prochains stages ! (Prochain stage organisé par le SNES Créteil le 11 décembre sur la culture commune).

Le SNES met à votre disposition tout un matériel susceptible de vous faciliter les choses :

• Dans les dernières US les pages consacrées au débat.

• Il y a ensuite la petite brochure sur le grand débat, qui aborde les grandes thématiques dans un style simple et concis. Elles peuvent représenter une base de travail très utile pour les collègues. N'hésitez pas à en faire l'usage le plus large et de les diffuser également aux parents. Ces brochures sont à disposition des établissements dans chaque département.

• Il y a également le dernier « courrier de S1 » spécial, contenant des fiches. Vous trouverez aussi des éléments sur le grand débat dans le « courrier de S1 » consacré au CA. Ne ratez pas la quatrième de couverture qui peut bien vous aider.

• Que vous décidiez de vous inscrire ou non dans le débat officiel, n'hésitez pas à nous solliciter pour les heures d'info syndicales. Militants du S2, S3, S4 sont disponibles pour répondre à toutes vos sollicitations.

• Enfin, nous diffuserons sur le site les compte-rendus des différents établissements ou bien des S1, qu'ils soient officiels ou pas.

Dessin paru dans « Le Monde » du 13/11/03

JUIN, JUILLET, AOÛT, SEPTEMBRE, OCTOBRE …..

5/30ème par mois de retenu de salaire …. mais vous viendrez bien débattre avec nous un samedi matin … en plus de vos heures de cours….

Décidément, ce ministère a un sens de la communication qui n'appartient qu'à lui !

FORUM SOCIAL EUROPÉEN

Le FSE qui s'est tenu à Paris, Saint-Denis, Bobigny et Ivry du 12 au 16 novembre a connu un succès dont tous les médias se sont faits l'écho.

Beaucoup de militants de la FSU et du SNES (plus de 600 bénévoles) se sont impliqués dans l'organisation matérielle du forum et dans la diffusion des idées du SNES.

Nous tenons ici a remercier tous les adhérents du SNES Créteil qui ont accepté de passer un peu (parfois beaucoup !) de temps à cette activité.

Faux débat mais vrais enjeux

Le gouvernement nous invite à débattre « sur l'avenir de l'école », quelques mois après avoir refusé d'entendre la voix des personnels mobilisés contre sa politique éducative. Les conditions dans lesquelles le débat s'organise dans les établissements et sur la plan médiatique, les délais imposés, la période de l'année choisie... tout nous fait douter de la sincérité de ses intentions. Ce ne serait pas la première fois qu'on ferait mine de nous demander notre avis pour mieux nous faire taire et nous imposer d'autres choix. Le débat est faussé mais une étude attentive des « outils », et la perspective de la rédaction, fin 2004, d'une nouvelle loi d'orientation, doivent éveiller notre vigilance : les enjeux ne sont pas négligeables.

Les rédacteurs des documents préparatoires nous provoquent de nouveau sur tous les mots qui nous ont fait à juste raison descendre dans la rue au printemps dernier : décentralisation, autonomie, management, contractualisation... La légitimité du transfert ne fait pas débat dans ces textes.. A peine s'interroge-t-on : « quelles compétences l'Etat doit-il absolument conserver ? » (question 18). Dans « l'entreprise Ecole », les chefs d'établissement sont des managers à l'autonomie croissante ; libérés de la carte scolaire (« Ne serait-il pas juste (...) d'autoriser [le] choix au sein de l'école publique ? », les établissements entreront en concurrence (il faut « assumer les différences entre les collèges ».)

C'est par la contractualisation, qui « sous la pression des modes de gestion privée (...) s'étend pour piloter l'école » (Eléments pour un diagnostic), « qu'il faudra, académie par académie, faire progresser les taux d'accès et de réussite » au bac. C'est là postuler d'emblée à la supériorité de l'entreprise et du marché sur tout autre ordre d'organisation. L'objectif qui se profile ici est d'accentuer la concurrence sous toutes ses formes : concurrence entre établissements, entre collègues, entre classes…

Il faut absolument lutter contre cette dérive pour lui opposer une autre conception de l'école permettant la diffusion du savoir dans un cadre égalitaire, solidaire et partagé et s'interdisant de laisser sur la touche les plus en difficulté.

C'est sur les conditions d'exercice du métier que semblent planer les menaces les plus lourdes : encadrement plus strict du métier notamment par le chef d'établissement, bivalence en 6e et 5e, pour « adoucir » le passage de l'école au collège, rémunération au mérite, évaluation là encore par le chef d'établissement, recrutement régional... l'idée même de concours est mise en débat. C'est ce qui ressort des « Eléments pour un diagnostic ».

Faire mieux sans avoir plus, voilà ce que suggèrent les documents préparatoires, non sans avoir pointé le superflu du système (ah ! Les tableaux du nombre d'élève par classe, par enseignant !)
Lorsque nous disons que les moyens doivent découler de critères objectifs liés au recrutement des établissements, aux difficultés de leurs élèves, et non relever des seules équipes en place, ne touche-t-on pas là le coeur du « débat » ? Mais la question ne sera pas posée par la commission Thélot.

Ni boycott, ni co-organisation. Ne soyons pas les dupes de ce « débat national ». Ce doit être l'occasion pour nous de porter le fer contre une école et des métiers dont nous ne voulons pas.

Hors des clous d'un débat aux conclusions déjà écrites, mobilisons-nous pour nous faire entendre.

débat national sur l'avenir de l'Ecole

DENONCONS LES PROJETS D'UN GOUVERNEMENT QUI SAIT OU IL VA !

Commission des finances, de l'économie générale et du plan

Compte-rendu de la séance du mardi 28 octobre 2003, 16 h 15

morceaux choisis *

« La perspective principale qui motive ce ministère est de poursuivre la décentralisation et la déconcentration. » ***Luc Ferry***

« (…) La lourdeur de la gestion du personnel peut être combattue par une meilleure organisation des options et la bivalence (…) » ***Xavier Darcos***

« Il faut obtenir un meilleur rendement des dépenses de personnel, qui représentent 95 % du budget de l'Education Nationale. » ***Luc Ferry***

« Parvenir à une autonomie des établissements est, effectivement, la principale clé de la réforme (…) » *Xavier Darcos*

« La mise en place de la bivalence des professeurs au collège serait une très bonne chose. Il est clair que de nombreux professeurs d'allemand, qui sont, en général, des personnes très cultivées, pourraient assurer d'autres enseignements, par exemple, un cours d'histoire en classe de sixième. » *Luc Ferry*

« Il est vrai que 30 h de cours ou plus par semaine constituent le maximum pour les élèves ; la généralisation des équipements informatiques devrait favoriser un travail plus autonome nécessitant un accompagnement différent des cours classiques ; comme l'autonomie progresse avec l'âge, le temps scolaire pourrait diminuer (…) *Xavier Darcos*

FAISONS SAVOIR NOTRE OPPOSITION

FAISONS CONNAITRE NOS PROPOSITIONS

snes fsu

* L'intégralité est consultable sur le site de l'Assemblée Nationale